

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 22741**

Intitulé

MASTER : MASTER Diplôme de Sciences Po Rennes - Management Stratégique et Organisationnel Spécialisation Management des Organisations et des Projets

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Institut d'études politiques de Rennes (IEP)

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur de Sciences Po Rennes

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi, 310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

Formacode(s) :

31637 organisation travail, 32045 management transversal

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de cette certification peut exercer les activités suivantes :

- Superviser et coordonner un projet, une équipe, un service ou un département.
- Définir et décliner les orientations stratégiques d'une structure.
- Organiser et mettre en place les modalités de fonctionnement de la structure.
- Etudier la faisabilité d'un projet et élaborer des propositions.
- Créer une entreprise
- Gérer ou accompagner des projets organisationnels : processus de modernisation des organisations, gestion du changement, de l'innovation.
- Gérer des projets complexes et / ou internationaux

Le titulaire de cette certification dispose des compétences suivantes :

- Définir et mettre en œuvre des démarches innovantes et responsables dans les pratiques managériales.
- Développer et créer des organisations économiques, respectant la législation et la réglementation en vigueur
- Coordonner des projets européens ou nécessitant une approche interculturelle
- Coordonner des projets de transformation des organisations
- Assumer des responsabilités managériales : manager des hommes et des équipes
- Maîtriser les enjeux et les méthodes de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) : faire des diagnostics, définir et mettre en œuvre une politique RSE

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire de cette certification peut exercer dans les contextes d'emplois suivants :

- Directions des Ressources Humaines des Entreprises ou Organismes publics
- Cadres du secteur associatif et de l'Economie sociale et solidaire
- Cabinets d'études et de conseils en stratégie et organisation

Le titulaire de cette certification peut exercer les types d'emplois suivants :

- Responsable du recrutement, de la formation, de la GPEC
- Consultant en organisation
- Responsable ressources humaines
- Chargé -e- de mission RSE
- Chef de projet
- Créateur d'entreprise

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1502 : Développement des ressources humaines

M1503 : Management des ressources humaines

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Descriptif de la formation :

Cette formation se déroule en alternance avec une semaine en moyenne par mois à l'IEP Sciences Po de Rennes, le reste en entreprise. Les thèmes abordés par la formation sont effectués par des cours théoriques, des cours centrés sur la mise en application et sur des études de cas.

Le programme d'enseignement est constitué de 5 Unités d'enseignement fondamentales:

UE 1 : « Management des organisations »

Définition de stratégies : création d'activités ou transformations d'organisations. Etude des grandes fonctions des organisations dans leur dimension stratégique (gestion, achats, marketing...), la fonction RH faisant l'objet d'une UE dédiée. Une analyse des enjeux de la responsabilité sociétale des organisations est également développée.

UE 2 : « Management des hommes et des équipes »

Responsabilités managériales en cohérence avec la stratégie et les valeurs de l'organisation, via la compréhension des leviers RH de la performance individuelle et collective, autour, entre autres, des notions d'apprentissage collectif ou de la socio-dynamique des organisations.

UE 3 : « Méthodes et outils de la gestion de projets »

Gestion des projets complexes et/ou internationaux. Méthodes et outils de la gestion des projets et de leurs facteurs de succès, autour des approches structurantes de la théorie des parties prenantes et de l'amélioration continue.

UE 4 : « Management de l'innovation et conduite du changement »

Les processus de transformation des organisations. Conduite du changement et management de l'innovation en matière de produits et services mais aussi de modèles économiques.

UE 5 : « Professionnalisation »

Rédaction d'un mémoire combinant au mieux les exigences de l'Ecole (réflexion critique, exploitation de sources bibliographiques), les attentes de l'entreprise et les centres d'intérêt de l'étudiant et son projet professionnel. Construction du parcours professionnel.

Modalités d'accès à la formation :

En formation initiale, les étudiants ayant validé les quatre premières années de l'IEP sont admis. Les étudiants qui ne sont pas issus d'une filière Ecofi/Management doivent remettre une synthèse de lecture au cours de la première période de cours.

En formation continue, sont admis les candidats ayant justifié d'un diplôme de niveau M1 ou d'une position professionnelle correspondant à un niveau de responsabilités de niveau supérieur. Les candidats doivent également justifier une expérience professionnelle d'au moins cinq années.

Les candidatures des personnes n'ayant pas de M1 sont examinées par la procédure de la validation des acquis.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).
En contrat d'apprentissage	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).
Par candidature individuelle	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Décret n° 2005- 1119 du 5 septembre 2005 modifiant le décret n° 99- 747 du 30 août 1999 relatif au grade de master:

- Code de l'éducation Article D719-190 relatif aux Instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif rattachés à une université.

- Code de l'éducation Article D612-34 relatif au grade de master de l'IEP

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Le nombre de places proposées est de 20.

Autres sources d'information :

www.sciencespo-rennes.fr/

<http://www.sciencespo-rennes.fr>

Lieu(x) de certification :

Institut d'études politiques de Rennes (IEP) : Bretagne - Ille-et-Vilaine (35) [Rennes]

Institut d'Etudes Politiques de Rennes

104 Boulevard de la Duchesse Anne 35700 Rennes

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Institut d'Etudes Politiques de Rennes

104 Boulevard de la Duchesse Anne 35700 Rennes

Historique de la certification :